LOIRE ATLANTIQUE
# les nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - N° 158 - 15 janvier 1981 - Prix : 1 F

NOSTALGIES FASCISANTES

# LES LOCAUX DU PCF ET PLUSIEURS ÉDIFICES PUBLICS MACULÉS D'INSCRIPTIONS ANTICOMMUNISTES

## Déclaration de la fédération de Loire-Atlantique du PCF

L'hystérique campagne anti-communiste menée à partir de l'affaire de St-Maur après l'expulsion vers Vitry de 300 immigrés maliens, réveille des nostalgies fascisantes.

Dans la nuit du 12 au 13 ont été faites des inscriptions anti-communistes sur l'hôtel-de-ville, divers bâtiments publics, des sièges de section et de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti communiste français.

Les auteurs de ces ignominies sont encouragés par la campagne anti-communiste mensongère et haineuse des médias contrôlés par le pouvoir comme par la presse appartenant au P.S., aux gauchistes, ou celle ayant des liens étroits avec celui-ci.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. élève une énergique protestation contre de tels actes. Elle appelle les démocrates, tous les travailleurs à la vigilance face aux attaques contre le seul parti politique qui s'emploie à organiser leur défense, à mettre le consensus (visant à accepter et gérer la crise) en échec.

De telles manifestations se greffent sur une permanente campagne contre notre parti qui, seul, se refuse à éluder le véritable débat sur les grandes questions qui intéressent les Français et Françaises à la veille d'une consultation électorale très importante.

Elles surviennent alors que le déchaînement anti-communiste à propos des problèmes de l'immigration se retourne contre ses auteurs, ceux-là même qui sont responsables des difficultés, du mal vivre, de l'exploitation et de la misère de centaines de milliers de travailleurs immigrés en France.

Les auteurs de ces agressions appartiennent à la famille politique qui expulse de France les immigrés qui osent lutter avec la C.G.T. et le P.C.F. Ils sont ces « Dupont la Joie » qui applaudissent et participent à la chasse au faciès.

Au moment où, sur l'aéroport de Château-Bougon, des unités du 9e RIMA s'embarquaient pour l'Afrique, les communistes sont la cible d'accusations qui visent à faire oublier la réalité de la politique de la droite et du P.S. en matière d'immigration, de droits de l'homme, de droit des peuples à l'indépendance, comme elles voudraient effacer des mémoires que le seul parti à s'être dressé dès sa fondation aux côtés des peuples qui se libéraient et se libèrent aujourd'hui, c'est le Parti communiste. Personne d'autre ne peut revendiquer un tel passé et se prévaloir aujourd'hui-même d'une politique de l'immigration défendant les intérêts de tous.

La Fédération du P.C.F. renouvelle son soutien au maire de Vitry et à ses habitants. Elle renouvelle son appel à lutter contre tous les racismes.

Ces agressions sont la manifestation des craintes de la droite qui ne parvient pas, malgré des efforts considérables à affaiblir le P.C.F.

Les travailleurs riposteront en renforçant leur parti pour agir efficacement et infliger au pouvoir de nouveaux échecs, comme lors de la puissante manifestation de samedi à Vitry, ou par le vote communiste, à l'exemple des milliers d'électeurs de la circonscription de Vernon, dans l'Eure.

Nantes,
le 13 janvier 1981.

### Déclaration de la section Nantes-Nord du Parti Communiste Français

**Une nouvelle fois, les locaux de la section Nantes-Nord du Parti communiste français ont été maculés d'inscriptions aux relans de fascisme.**

**Nous condamnons ces menées liées à la campagne anti-communiste qui se développe.**

**Ces actes sont une preuve de plus de la capacité de notre candidat, Georges Marchais, à répondre aux** aspirations des travailleurs et de la population.

Le Secrétariat de section.

MAIN BASSE SUR L'INFORMATION :

# HERSANT s'empare de "PRESSE OCÉAN"

**Hersant qui contrôlait déjà quatorze quotidiens pour le compte de Giscard, s'empare maintenant du journal nantais « Presse Océan ».**

**Bafouant une fois de plus la loi qui interdit de cumuler la direction de plusieurs journaux, Robert Hersant s'apprête à constituer à Nantes un vaste ensemble concentré reposant sur le contrôle de la totalité des moyens d'impression et autour d'un titre « Presse Océan ».**

**C'est l'achat du matériel et des hommes de ce journal.**

**Par un véritable coup de force, Robert Hersant s'apprête à contrôler non seulement « L'Eclair » qui lui appartient déjà, mais les 80 000 exemplaires de « Presse Océan », soit toute la presse nantaise.**

**Dans le même temps, alors que lui fait main basse sur l'information (avec M. Lagardère qui achève le rachat d'Hachette), il licencie pour cause économique à « France-Soir » alors que le groupe s'attribue ce nouveau titre. Ainsi, avec ses amis Fillippachi et la banque Paribas, il se trouve à la tête du plus gros monopole de la presse écrite et parlée. Nous assistons à une véritable escalade de la concentration de l'information répondant aux exigences d'un centre unique de direction qui remet en cause l'objectivité, le pluralisme de la presse, la liberté d'informer.**

**Le P.D.G., M. Berneido-Raynal, lors de la réunion du Comité d'entreprise, a considéré que cette affaire ne regardait pas le C.E., ni d'ailleurs les actionnaires, il s'agissait « d'une affaire personnelle ».**

**Pourtant, le droit à l'information constitue l'une des libertés les plus fondamentales, et cela regarde le personnel, les journalistes et tous ceux qui sont attachés à cette liberté.**

**Dans le passé, Victor Hugo, Emile Zola et Jules Guesde et tant d'autres se sont battus pour la liberté de la presse et de l'expression. Ce combat ne doit pas mourir, au contraire.**

**C'est pourquoi, la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. dénonce cette entreprise et appelle à lutter avec encore plus d'opiniâtreté pour une information large, diversifiée et pluraliste.**

Fédération du P.C.F.
de Loire-Atlantique,
14 janvier 1981.

# *Appel des intellectuels*

L'appel lancé par un certain nombre d'intellectuels à voter pour le candidat communiste Georges Marchais aux prochaines élections présidentielles, a recueilli de nouvelles signatures.

Nous publions ci-dessous une deuxième liste, en demandant à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent s'y associer d'envoyer très rapidement leur accord à Loïc LE GAC, 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes - Tél. 47.72.28.

ENSEIGNANTS :

Bernard Abraham, professeur de philosophie ; Claudine Abraham, professeur de L.E.P. ; Jean Aubin, professeur d'histoire ; Paule Aubin, professeur de lettres ; Gilbert Berthelot, directeur-adjoint de collège ; Monique Berthelot, directrice-adjointe de collège ; Victor Beaudouin, professeur de maths ; Rémy Barroteau, professeur de sciences naturelles ; Françoise Bonidan, institutrice ; Michel Bonidan, instituteur ; Bernard Colou, P.E.G.C., militant syndicaliste ; Hubert Delahaie, instituteur ; Henriette Dubois, directrice d'école maternelle ; Emile Durand, instituteur ; Marie-Hélène Desvois, professeur ; Joëlle Garnier, professeur ; André Hauye, instituteur, maire-adjoint de Saint-Nazaire ; Claudine Le Déan, institutrice ; Jean-Claude Lucas, professeur de sciences économiques, militant syndicaliste ; Suzanne Mahé, directrice d'école honoraire ; Annie Morvan, documentaliste ; Joannès Massiera, professeur honoraire ; Alex Rabouin, instituteur ; Thérèse Rabouin, institutrice ; Pierre Rabouin, professeur ; Brigitte Rabouin, P.E.G.C. ; Monique Roudy, institutrice.

UNIVERSITAIRES, TECHNICIENS, ETUDIANTS :

Jean-Paul Molinari, sociologue, maître-assistant à l'Université ; Dominique Barbé, technicien Alsthom-Atlantique ; Gérard Clair, technicien Alsthom-Atlantique ; Jean-Louis Dajoux, technicien (informatique) ; Louis Dronval, dessinateur alsthom-Atlantique ; Flavie Durand, Florine Durand, Pascal Rabouin, étudiants.

SNIA - SAINT-NAZAIRE

SAMEDI 17 JANVIER
de 17 h. 30 à 19 h. 30

# GALA DE LUTTE

## Pour exiger la réintégration des licenciés

Aujourd'hui, plus d'un an s'est écoulé depuis le conflit de cinq mois entre le personnel et la direction de la SNIA.

Ce conflit démarra pour la suppression du travail au rendement (boni). Les travailleurs ne voulaient plus être considérés comme des « bêtes de somme », il s'élargit rapidement sur d'autres revendications (embauches, libertés...).

A l'époque, la direction comme seule réponse à ces revendications, après de multiples provocations, sanctionna sept travailleurs de licenciements, quarante de mise à pieds et autant de travailleurs qu'elle traina et traine encore devant la justice.

S'il y a des plaies qui se referment, même s'il en reste des cicatrices, il y en a d'autres qui restent ouvertes. C'est ainsi que depuis plus d'un an trois camarades sur les sept licenciés sont toujours sans emploi ; pour les quatre autres le travail qu'ils ont trouvé est sans commune mesure avec l'emploi qu'ils avaient à la SNIAS au niveau du salaire, de la qualification et de la garantie de l'emploi.

Si la direction a réussi à briser le conflit, avec l'aide bien entendu de la droite, mais aussi des réformistes (F.O., P.S., CFDT...) elle ne peut pas crier victoire.

— Car elle a été obligée de concéder du terrain. Notamment en supprimant le « boni » à 15 % de travailleur chaque année.

— Mais aussi parce que les travailleurs ont démontré pendant et depuis ce conflit qu'ils ne veulent pas vivre à genoux. C'est ainsi que la dernière collecte pour les licenciés a rapporté 2,5 millions AF. Ils l'ont démontré encore il y a quelques jours en débrayant massivement au secteur chaudronnerie pour montrer leur désapprobation à la mise à pied de trois jours qu'avait eue un de leurs collègues pour « grossièreté envers un membre de la hiérarchie ».

Même si une grande partie des cadres et de la maîtrise s'est pliée aux exigences de la direction, il n'en reste pas moins que la grande majorité du personnel n'a pas courbé la tête et n'est pas prête à se laisser faire.

Cela, la direction le sait, elle qui n'a pas daigné répondre à la lettre que lui a envoyé le secrétaire de la section de la SNIAS, dans laquelle il demandait la réintégration des licenciés et une entrevue sur ce problème.

La mémoire des travailleurs n'est pas courte, ils le prouveront une fois encore le samedi 17 janvier en venant nombreux au gala de soutien aux sept licenciés organisé par la CGT.

La section du P.C.F. de la SNIAS ne peut que se réjouir d'une telle initiative et appeler tous les travailleurs à se rendre nombreux à ce gala.

REMISE DES CARTES 1981 :

# Pour le changement ne perdons pas un jour

Les assemblées populaires à l'occasion de la remise des cartes 81, se succéderont pendant janvier et février.

Deux mois, où chaque cellule rassemblera des dizaines de travailleurs et leurs familles, pour débattre et agir pour un parti communiste plus fort, pour gagner avec Georges Marchais.

**Ces assemblées constitueront une puissante manifestation de soutien à la candidature du changement, elles seront les premières initiatives de masse pour le succès du rassemblement du 10 avril à Nantes avec le candidat anti-Giscard.**

Elles permettront à celles et ceux qui veulent agir efficacement pour le changement d'adhérer au parti.

La situation imposée par le pouvoir à des milliers de familles modestes alors que les richesses s'accumulent dans les mains de quelques privilégiés, appelle non à la résignation mais à la lutte.

Le Parti communiste est précisément le parti de ceux qui luttent, que ce soit contre les volontés de démantèlement de la navale, l'atteinte aux libertés comme à la SNIA, les augmentations de loyers... pour une politique de l'énergie, de l'emploi qui répondent aux besoins de notre région...

La droite ne se trompe pas de cible, alors qu'elle multiplie ses appels du pied, ses clins d'oeil au P.S., elle mène avec violence et acharnement, sans relâche, une campagne anti-communiste, déformant les faits et passant sous silence nos positions, notre politique. Elle tente, avec le concours de la social-démocratie, d'affaiblir le parti qui lutte, qui constitue l'obstacle essentiel à sa politique.

Barre et Ceyrac s'en plaignent, **ils ne parviennent pas comme ils le voudraient à imposer l'austérité, la casse des usines.**

**En 1980, les travailleurs de notre département ont arraché des succès non négligeables,** tels les commandes de navires par exemple, mettant en cause les orientations du pouvoir et du patronat pour la navale, ou encore contre les hausses des loyers.

Dans ces luttes, à leurs côtés, ils trouvent leurs camarades communistes qui, avec leurs cellules, organisent, proposent, agissent, et en face ils voient toujours les mêmes élus et responsables de la droite. Mais aussi de plus en plus souvent, ceux du P.S. qualifient leurs luttes « d'agitation spectacle » ou « d'arrière-garde » et prennent des décisions visant à faire supporter aux familles les carences de l'Etat.

**En 1980, près de 600 hommes et femmes de notre département ont adhéré au Parti communiste,** ainsi ils montraient leur volonté de prolonger l'acquis de leurs luttes, de les rendre plus durables en renforçant le parti qui seul, œuvre pour changer.

Certes le combat n'est pas facile, il devient d'autant plus rude que son enjeu se précise, **changer ou ne pas changer.**

**Mais changer demeure une aspiration profonde, les communistes avec le plan de lutte de leur candidat G. Marchais, seuls, se donnent les moyens d'agir pour un véritable changement.**

C'est ce que tous les autres partis veulent occulter, voila pourquoi ils évitent d'engager un véritable débat sur les grandes questions qui intéressent le pays, pourquoi ils camouflent leurs véritables objectifs.

**Les assemblées populaires sont donc des moments privilégiés pour exposer notre politique,** faire la clarté sur l'enjeu de la bataille, montrer la nécessité d'un parti plus fort car notre politique est celle de la voie démocratique au socialisme, celle qui a besoin de l'intervention consciente d'un nombre considérable d'hommes et de femmes.

Des milliers d'électeurs communistes, de lecteurs de notre presse sont prêts à participer à nos assemblées populaires, à renforcer le parti auquel ils accordent leur confiance.

Préparer minutieusement l'assemblée populaire de la cellule, c'est s'adresser à chacune, chacun d'entre eux pour les inviter.

Cette préparation ne peut qu'être l'œuvre de tous les membres de la cellule à qui, avec leur carte 81 et son premier timbre, l'on remettra des invitations afin de solliciter très largement autour de nous et créer des conditions de succès de l'assemblée populaire et du renforcement du parti.

**Du succès de ces premières initiatives pour le soutien à la candidature communiste dépend le succès même de celle-ci.**

Remettre très rapidement toutes les cartes, c'est refuser de laisser un seul communiste isolé, c'est se donner les moyens de mener un grande campagne en faveur du changement, de collecter les fonds indispensables à celle-ci, de porter plus loin et plus profondément notre politique en diffusant plus largement « L'Espoir au présent », en réalisant de nombreux abonnements à « L'Humanité ».

Samedi dernier les communistes de Vertou rassemblaient plus de 50 personnes, réalisaient trois adhésions et remettaient près de 40 cartes. Au moment où la puissance de la manifestation de Vitry rappelait les commentateurs giscardiens à plus de modération, puis avec les résultats très positifs de l'élection partielle de l'Eure, c'est mal parti pour ceux qui rêvent de voir en 1981 leurs espoirs d'affaiblir notre parti se réaliser.

**Les communistes ambitionnent au contraire de renforcer leur parti. Pour gagner avec G. Marchais, janvier et février sont deux mois décisifs, chaque communiste doit pouvoir y contribuer, comme toutes celles et ceux qui ne sont pas encore membre du parti et veulent assurer le succès de la candidature anti-Giscard.**

**POUR LE CHANGEMENT NE PERDONS PAS UN JOUR.**

Joël BUSSON,
Secrétaire fédéral.

SOUSCRIPTION :

# Le 27 Février : 20 millions de centimes

Six semaines nous séparent désormais du troisième rendez-vous national du 27 février.

L'objectif à atteindre apparaît ambitieux : collecter 20 millions de centimes.

Pourtant sa réalisation est à notre portée comme en témoignent les résultats très positifs obtenus jusqu'à présent.

Cela dit, pour franchir avec succès cette nouvelle étape, il est indispensable de mettre chaque jour à profit et d'orienter les efforts sans tarder, dans trois directions.

En premier lieu, les trésoriers de section visiteront les cellules retardataires pour obtenir le versement sur leurs fonds propres de 200 F minimum. Cette tâche de premier plan doit être accomplie dans les délais les plus brefs.

Ensuite, la bataille pour les souscriptions à 1 000 F, ou plus, doit être intensifiée sans retard.

Les premiers résultats obtenus dans ce domaine démontrent les possibilités réelles de recueillir des sommes importantes.

Ces souscriptions devraient permettre de contribuer pour une large part au succès de ce rendez-vous.

Enfin, chaque communiste doit être en possession de sa liste pour contribuer au succès du collectage de masse. Ce dernier peut revêtir différentes formes comme c'est le cas dans quelques sections qui prennent des initiatives souvent traditionnelles (bals parties de belote, etc.).

Par ailleurs, les collectes au drapeau à la porte des entreprises atteignent souvent des sommes inattendues.

Il reste à créer les conditions pour donner à la bataille pour la souscription une ampleur à la mesure de l'objectif à atteindre.

Pour cela, compte tenu du rôle important joué par les trésoriers de section et de cellule, nous réunirons prochainement ces derniers, par secteurs, en vue d'assurer le succès, par la mise en oeuvre des orientations rappelées ci-dessus, du rendez-vous du 27 février.

# NOTRE SANTÉ : à nous de la défendre

*LE MANQUE DE PERSONNEL : DE GRAVES CONSEQUENCES*

C'était dans la nuit du 2 au 3 janvier 1981, à l'hôpital psychiatrique de Montbert, près de Nantes : une malade de 74 ans a été tuée par une autre malade. « Ouest-France » l'écrit : manque de personnel. L'AUSTÉRITÉ TUE. Je connais cet établissement. Médecins et personnel paramédical sont compétents et dévoués... mais pas assez nombreux.

On pourrait trouver bien d'autres exemples depuis, en particulier, l'ordonnance gouvernementale de septembre 1979 limitant de façon draconienne les dépenses hospitalières. Il s'ensuit que le personnel étant déjà aux limites du nécessaire, il suffit d'une maladie ou de congés pour que le nombre d'agents devienne insuffisant pour assurer le service indispensable aux malades.

*UN SEUL SERVICE D'URGENCE C'EST ANORMAL*

Il y a, pour toute l'agglomération nantaise, un seul service des urgences à Nantes, fatalement surchargé, et situé au C.H.U., en plein centre de la ville, d'accès forcément difficile. Rien au Nord, rien au Sud, à l'hôpital St-Jacques, alors que, surtout l'été, les accidents sont fréquents sur les routes de Pornic, des Sables-d'Olonne ou de St-Nazaire, La Baule.

*C.H.U. NORD*

La construction du C.H.U. Nord est désormais commencée, mais sait-on exactement ce qu'on y mettra ? Le nombre de lits prévus au départ a, déjà, été largement réduit.

On connaît le manque de structures hospitalières de « dégagement » proches de Nantes, et pouvant accueillir des malades nécessitant encore des soins importants, mais non justiciables de services hautement spécialisés, tels la cardiologie, la neurologie, etc., au prix de journée élevé. Il s'agit là d'un gâchis réel et important.

Chacun sait que le centre René Gaudu cheau manque de lits d'hospitalisation. Son extension n'est pourtant pas prévue dans le cadre du C.H.U. Nord dont il avait pourtant été question lors du projet primitif ! Mme Veil, M. Barrot sont passés par là !

*LE SCANNER UNE NÉCESSITÉ A NANTES*

Beaucoup d'entre vous ont entendu parler du « scanner », cet appareil qui allie radiologie et informatique et permet des maintenant, des performances diagnostiques irremplaçables. Oh ! il y en a un à Nantes, dans le service de radiologie, mais seulement utilisable pour les examens de la tête. Par contre, le « scanne » d'Angers peut explorer ce corps entier. C'est bien, mais pourquoi un tel appareillage n'existe-t-il pas aussi à Nantes, évitant des transports fréquents de ville en ville et indulsant de dépenses inutiles pour la Sécurité Sociale ?

*LES PERSONNES AGEES*

Vient de se créer à Nantes une association de soins coordonnés « à domicile ». Elle a pour but d'aider les gens âgés malades à rester chez eux en leur apportant l'aide médicale et paramédicale nécessaire. Il y a 30 places !

Le pouvoir a fait grand cas de la sollicitude qu'il dit avoir apportée aux personnes âgées. Pour celles d'entre elles qui ne peuvent rester au domicile, pour des raisons médicales, on a créé les « longs séjours », par exemple, à Orvault, à la Seilleraye, à Corcoué-sur-Logne, etc. Bien, mais j'a. l'exemple d'un couple de vieillards qui ne possèdent que leur maison et ils doivent payer de leur poche, pour eux deux, 6 000 F par mois. Seule solution, vendre la maison. Pour ceux qui n'ont rien, il y a l'aide sociale. Les finances locales ont bon dos ! Belle politique du troisième âge !

*LE CHOMAGE ET SES CONSEQUENCES SUR LA SANTE*

Dans « Ouest-France » du 11 décembre 1980, il est fait état des journées de la « Ligue française d'hygiène mentale ». Pour le docteur Deline, seul médecin du travail pour 3 800 travailleurs à Longwy, le nombre de « dépressions » a augmenté de façon considérable, dans la crainte ou l'annonce des licenciements.

A Chalx, occupée par les travailleurs, on a constaté que ces travailleurs subissaient de graves « chocs », ayant l'impression de vivre une vie « entre parenthèses ».

Les mêmes problèmes se retrouvent, bien sûr à Nantes et dans sa région. LA CASSE COUTE CHER, TRES CHER, AU PAYS, AUX TRAVAILLEURS, A LA SECURITE SOCIALE.

Les médecins, généralistes en particulier, des quartiers populaires de notre ville, connaissent bien ce problème. C'est pour cela et pour d'autres raisons aussi, que la grande majorité des médecins avec la C.S.M.F. refuse encore de signer une convention qui crée, quoiqu'on en dise, une médecine des riches et une médecine des pauvres. Il est inadmissible, intolérable qu'on culpabilise malades et médecins au nom de l'austérité.

*POUR LA SANTE LA LUTTE PAIE*

Mais, c'est vrai, il est tout à fait impossible de séparer ce qui se passe pour la santé à Nantes et en France de la politique générale du pouvoir et du patronat, et, trop souvent, de la politique, en fait, sinon en paroles, du parti socialiste.

C'est ainsi que les communistes, souvent seuls, ont lutté et luttent toujours « sur les tas », pour la défense des travailleurs. Grâce à eux, de multiples reculs ont été imposés au pouvoir, pour ce qui concerne les hôpitaux, en particulier. C'est chaque jour, à Nantes, contre vents et marées bien souvent, que les élus communistes, à la mairie de Nantes, au Conseil général, au Conseil régional, luttent pied à pied et résolvent des problèmes souvent dramatiques.

LA LUTTE PAIE. Et c'est bien dans ce cadre des luttes, pour changer vraiment, que se situent les 131 propositions de Georges Marchais, candidat du Parti communiste français à l'élection présidentielle.

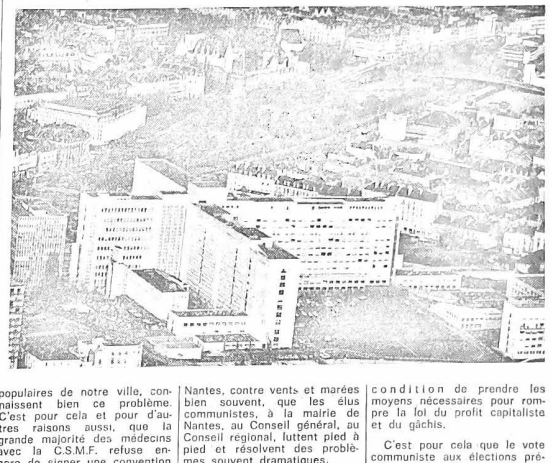

Georges Marchais en propose un certain nombre concernant la santé, par exemple : la gratuité des soins, le développement de la prévention sous tous ses aspects, le développement du nombre de lits hospitaliers quand c'est nécessaire, le développement de la recherche médicale, la garantie de la liberté de prescription, l'annulation des ordonnances de 1967. La nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

Ces mesures ne peuvent être comprises que dans un ensemble, c'est-à-dire dans la globalité des 131 propositions, car, sans cela, il ne s'agirait que de propositions démagogiques. L'austérité n'est pas fatale, à condition de prendre les moyens nécessaires pour rompre la loi du profit capitaliste et du gâchis.

C'est pour cela que le vote communiste aux élections présidentielles est si important. *Il est la suite, il est le début* de la lutte pour une autre France, une France où il fait meilleur vivre.

L'avenir de la politique de la santé en France, pour l'égalité devant la maladie, pour l'assurance de soins les mieux adaptés possibles, passe par le vote pour le candidat du Parti communiste français, Georges Marchais. C'est tous ensemble que nous construirons l'avenir.

J. GUEPIN.

# Empêchons le démantèlement de l'OPPL

## Déclaration du comité de ville de Nantes

Avec l'Opéra de Nantes que M. Terrasson avait placé au tout premier rang en France ; avec l'OPPL, les Nantais disposent d'outils culturels de choix.

Ils l'ont bien compris en participant de plus en plus nombreux aux diverses manifestations.

Ces résultats ne sont pas venus tous seuls. Ils sont dûs d'abord au travail des artistes, de tous ceux qui concourent au fonctionnement de tels ensembles. Y participe également le financement au niveau adéquat sans lequel il ne peut y avoir de qualité.

La solution adoptée pour le financement de l'OPPL est peut-être critiquable, mais il faut convenir qu'elle a permis la création d'un très grand orchestre.

Si l'intérêt du public était le souci de nos dirigeants il est certain que ce système de subvention aurait continué à fonctionner ou que des discussions se seraient engagées pour le modifier avec l'accord de tous.

Mais tel n'est pas le cas. Le pouvoir remet en cause l'équilibre des participations financières partagées entre l'Etat (33 %), les villes de Nantes (26 %) et d'Angers (26 %), les départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire (7,5 % chacun), en ne payant pas l'intégralité de sa part.

Le procédé est inadmissible.

Il ne saurait être question pour les communistes de céder à cette pression. Les élus du PCF feront tout ce qui est en leur pouvoir pour contraindre l'Etat à honorer ses engagements.

Pour obtenir ce résultat il faudra la lutte de tous. Mais la première condition à réaliser c'est la volonté de lutter.

Or telle n'est pas l'attitude des élus du PS, majoritaires, tant à Nantes qu'à Angers. S'appuyant sur le désengagement de l'Etat ils décident de faire la même chose et même d'aller plus loin en optant le retrait des villes de Nantes et d'Angers de la structure de financement de l'OPPL.

Ce n'est pas en s'alignant sur le pouvoir qu'il est possible de lutter contre ses décisions !

Que cherche le gouvernement Giscard-Barre ? Avant tout opérer un transfert des charges financières tant des équipements publics que de leur fonctionnement sur les collectivités locales. C'est une pratique constante, l'essentiel pour lui étant de consacrer les moyens dont il dispose, grâce à l'impôt, aux subventions et cadeaux de toute nature aux entreprises et avant tout aux plus grandes. Ainsi les collectivités locales sont contraintes à payer une deuxième fois les services publics (déjà financés par les contributions par l'impôt d'Etat) c'est-à-dire soit accroître les impôts locaux, soit augmenter les prix des services, ou les deux à la fois, ou alors prendre elles-mêmes la décision de supprimer le service.

C'est bien ce à quoi tendent les élus socialistes, répondant ainsi à l'attente de l'Etat, en jouant le jeu suivant les règles établies par un gouvernement qu'ils prétendent combattre.

En effet lorsque l'Etat diminue sa participation dans les HLM, les élus du PS augmentent les loyers des travailleurs.

Si l'Etat ne veut pas financer un école, ils proposent de la faire payer par la commune.

Pour l'OPPL, le choix qu'ils ont fait peut conduire à la disparition de l'orchestre.

Ceci témoigne bien de l'insertion du PS dans la politique de gestion de la crise, selon l'orientation mise au point par le Congrès de Nantes et qui l'a conduit à l'abandon du Programme Commun, à l'abandon de la lutte contre les origines nationales de la crise.

Qu'on ne s'y trompe pas. Les communistes ne combattent nullement le PS. Leur adversaire est et demeure le pouvoir giscardien et sa politique. Mais il est nécessaire pour avancer de ne pas se tromper de méthode. Il est du devoir du PCF de critiquer les orientations qui tournent le dos à la lutte indispensable. Il n'est pas possible de laisser croire dans les vertus d'une politique à la Gribouille qui, sous prétexte de ne pas accepter la pluie, consiste à se précipiter à l'eau.

Car c'est exactement ce que font les élus du PS. Et cela ne saurait déplaire à un Etat qui ne s'est jamais accommodé d'une véritable décentralisation culturelle et qui aurait beau jeu pour faire porter la responsabilité d'une disparition éventuelle de l'orchestre sur les municipalités d'Angers et de Nantes.

Les communistes n'acceptent pas cette désastreuse perspective pour les Nantais. Ils n'oublient pas les emplois des musiciens qui sont en jeu.

Il n'y a pas d'autre solution que l'action. L'action de tous pour que l'Etat paie la part qui lui revient. L'action des élus, l'action des Nantais, celle des musiciens, des associations.

Et ce n'est pas la démagogie vis-à-vis des chômeurs de ceux qui n'hésitent pas à augmenter dans des proportions intolérables les logements HLM des mêmes chômeurs qui doit détourner de la lutte.

Pour conserver à Nantes cet irremplaçable moyen de création artistique, d'éducation et de culture qu'est l'OPPL, les musiciens, les Nantais peuvent compter sur les communistes.

Le Comité de ville de Nantes du PCF

## HLM : LE DOUBLE LANGAGE DU MAIRE DE NANTES

**Maire de Nantes, il vote le conventionnement.**

**Député, il dénonce ce même conventionnement**

## A L'AFFICHE A NANTES

1 — 14 h, 16 h 15, 20 h, 22 h 15 plus sam., 0 h 30 : **ROBE NOIRE POUR UN TUEUR.**
2 — 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 10 : **LES 101 DALMATIENS.** 22 h 20, plus sam., 0 h 10 : **LES CHARLOTS CONTRE DRACULA.**
3 — 13 h 30, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 30, plus sam., 0 h 35 : **LA CAGE AUX FOLLES II.**
4 — 14 h, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 20, plus sam., 0 h 40 : **THE BLUES BROTHERS.**
5 — 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h : **LA CIGALA.**

**ARIEL**
1 — 14 h, 16 h, 18 h : **TENDRES COUSINES.** 20 h, 21 h 50, plus sam., 23 h 40 : **WARNING.**
2 — (Interdit à partir de 18 h) : **BETES A JOUIR — SCENES DE LA VIE AMOUREUSE D'UN COUPLE.**

**COLISEE** (14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 16 h 30)
1 — **GLORIA.**
2 — **OUBLIER VENISE.**
3 — **JE VOUS AIME.**

**CONCORDE**
1 — 20 h, plus dim., 14 h : **MIDNIGHT EXPRESS.** 22 h, plus dim., 16 h : **THE ROSE.**
2 — 0h, plus dim., 14 h : **CINQ SOIREES.** 22 h, plus dim., 16 h : **LA CITE DES FEMMES.**
3 — 20 h, plus dim., 14 h : **LE LAUREAT.** 22 h, plus dim., 16 h : **L'EMPIRE DES SENS.**
4 — 20 h, plus dim., 14 h : **LENNY.** 22 h, plus dim., 16 h : **LES DAMNES.**

**GAUMONT**
1 — 14 h, 15, 16 h 45, 20 h 22 h 30 : **ROBE NOIRE POUR UN TUEUR**
2 — 13 h 55, 16 h 20, 19 h 55, 22 h 30 : **INSPECTEUR LA BAVURE.**
3 — 14 h 10, 16 h 45, 19 h 55, 22 h 30 : **LA BOUM.**
4 — 13 h 50, 16 h, 20 h 20, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 : **LE CHASSEUR.**
5 — 13 h 55, 16 h 30, 19 h 55, 22 h 30 : **GLORIA.**
6 — 13 h 50, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 25 : **SUPERMAN II.**

**KATORZA** (14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 16 h 30)
1 — **LE CHASSEUR.**
2 — **LE CHEF D'ORCHESTRE.**
3 — **UN DROLE DE FLIC.**

**RACINE**
1 — (normalement à partir de 14 h) : **MES NUITS AVEC ALICE** plus **PARTIES RAIDES.**
2 — 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 15 : **BONUS BAISERS DE RUSSIE.**

**VERSAILLES**
1 — 20 h, plus dim., 14 h : **LES SEPT SAMOURAIS.**
2 — 20 h, plus dim., 14 h : **PHANTHOM OF THE PARADISE.** 22 h, plus dim., 16 h : **VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS.**

**OLYMPIA**
20 h : **MORT A VENISE** (VO).
22 h 15 : **COSSES DE TOKIO.**
Mercredi, plus, 15 h : **BRONCO APACHE** (10 F).

## AUSTÉRITÉ AUSSI POUR LE SANG

Une partie du personnel du Centre de Transfusion Sanguine de Nantes (C.T.S.) est actuellement en grève, en particulier pour la satisfaction des revendications en matière de salaires, d'emploi et de conditions de travail.

Depuis plusieurs mois, et nous nous en étions fait l'écho, le pouvoir refuse au C.T.S. les moyens nécessaires et indispensables à son action. Dans l'état actuel des choses, le C.T.S. ne peut répondre aux diverses tâches qui sont dans ses attributions, au détriment, bien sûr, d'abord, des malades.

Cette situation est, pour l'essentiel, le résultat de la politique d'austérité du pouvoir, confronté à la crise de son système. Cela conduit à la non satisfaction des besoins élémentaires de la collectivité. Cela est en particulier vrai pour la santé, et dans tous ses aspects.

Les faits ont montré que la lutte oblige, souvent le pouvoir et le patronat à reculer.

Il est malheureusement vérifié et vérifiable, chaque jour, que l'idée de la fatalité de la crise est, en permanence, colportée par radio, télévision, journaux, mais aussi par les dirigeants socialistes et par Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

Le Parti communiste français, seul, lutte contre les inégalités, lutte pour montrer que la crise n'est pas fatale et indique les moyens précis d'en sortir.

La situation au C.T.S. montre que la lutte quotidienne est nécessaire. Elle nous montre aussi que les moyens existent pour que le Centre puisse vivre et remplir sa mission, alors que les 20 plus grandes entreprises françaises ont augmenté de façon considérable leurs profits.

Cet exemple montre enfin combien, pour la santé, aussi, le vote pour Georges Marchais, dès le premier tour des présidentielles est si important. Plus il y aura de voix communistes, plus grand, plus efficace sera le combat à mener chaque jour et partout, au C.T.S., à l'hôpital, contre la convention imposée aux médecins par le pouvoir et F.O.


GAUMONT — KATORZA

LE DERNIER FILM INTERPRÉTÉ PAR STEVE McQUEEN
LE CHASSEUR

cinéma

LES NOUVEAUTES DE LA SEMAINE..

● UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR. — Film de José Giovanni avec Annie Girardot, Claude Brasseur, Jacques Perrin, Bruno Cremer, Catherine Allegret. Une avocate se pour client un condamné à mort que l'on accuse de meurtre pour un motif qui n'est pas le bon. Pour prouver que son acte a été accompli en état de légitime défense à la suite d'une machination, il se réfugie chez son avocate.
● LE CHASSEUR. — Le dernier film de Steve Mc Queen. Un bon thriller et un hommage.
● OUBLIER VENISE. — Film de Franco Brusati avec Erland Josephson, Mariangela Melato, Anne Caudry.
● LA CIGALA. — Film d'Albert Lamoureux avec Clio Goldschmidt, Vivina Lisi, Anthony Franciosa, Renato Salvatori. Un « mélodrame », une étude de caractères conduits avec toute la finesse propre à cet auteur parmi les plus grands en Italie.
● TUSK. — Film d'Alexandro Jodowsky. D'après le roman de Reginald Campbell, « Poo Lorn, l'éléphant », les amours innocentes d'une jeune femme et d'un pachyderme.
● LES SEPT SAMOURAIS (1955) — Film japonais d'Akira Kurosawa interprété par Toshiro Mifune.
● COSSES DE TOKYO. — Film de Kosujiro Ozu (1932). Deux petits diables du pays du Soleil levant rugissent dans les brancards de l'ordre établi. La famille, la respectabilité paternelle et la hiérarchie, saintes valeurs de la société nippone en prennent ici un méchant coup.
● GLORIA. — Film de John Cassavetes. Une expression de la violence dans ce qu'elle a de plus absolu. Une œuvre aiguë, sans bluff ni concession. Avec Gena Rowlands.
● LE CHEF D'ORCHESTRE. — Film d'Andrzej Wajda. La Pologne est à l'ordre du jour. C'est aussi une histoire d'amour et de jalousie.

Cinéma "les Club"

6b AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE Tel 22 33 41

Matinée et soirée tous les jours
10 % de réduction pour tous les spectacles les jeudi et lundi sauf Fêtes et veilles de Fête)

ROBE NOIR POUR UN TUEUR
BARRY LYNDON
LE LYCÉE DES CANCRES
LA FLUTE ENCHANTÉE
PARLONS -EN
LES SÉDUCTEURS

Gaumont

ROBE NOIRE POUR UN TUEUR
INSPECTEUR LA BAVURE
LA BOUM
LE CHASSEUR
SUPERMAN II
Mercredi 14 h - 16 h 30
TUSK
Tarif unique : 10 F

APOLLO — 5 SALLES, 5 FILMS
ROBE NOIRE POUR UN TUEUR
LES 101 DALMATIENS | LA CIGALA | THE BLUES BROTHERS
LA CAGE AUX FOLLES II
LES CHARLOTS CONTRE DRACULA

ARIEL — 2 SALLES
- TENDRES COUSINES - WARNING
(Interdit aux moins de 13 ans)
● 2 films « HARD » au même programme
Tarif réduit (Interdit aux moins de 18 ans)
● BETES A JOUIR
● SCENES DE LA VIE AMOUREUSE D'UN COUPLE

APOLLO — GAUMONT

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR

Les KORRIGANS
6 avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél 22 44 7[illegible]
LA BOUM
INSPECTEUR LA BAVURE
GLORIA
LE CHEF D'ORCHESTRE
JE VOUS AIME


## HORAIRES "LES KORRIGANS"

**Salle 1** : Tous les jours, 14 h 15, 20 h 05, 22 h 30, plus mercredi, sam., dim., 14 h 05, 16 h 20.

**Salle 2** : Tous les jours, 14 h 15, 20 h 10, 22 h 25, plus mercredi sam., dim., 14 h 10, 16 h 25.

**Salle 3** : Tous les jours, 1 4h 15, 20 h 15, 22 h 30, plus mercredi sam., dim., 16 h 30.

**Salle 4** : Tous les jours, 14 h 15, 20 h 20, 22 h 25, plus mercredi sam., dim., 14 h 20, 16 h 25.

**Salle 5** : Tous les jours, 14 h 15, 20 h, 22 h 15, plus sam., dim., 14 h., 16 h 15.

## Débat et cycles BERGMAN aux "Club"

Les Club . Saint-Nazaire organise sur deux semaines un cycle Bergman avec la reprise de trois films célèbres : « la flûte enchantée » (cette semaine) et « scenes de la vie conjugale » et « l'œuf du serpent » (la semaine prochaine).

Par ailleurs, à partir du film « Parlons en », les Club organise un débat sur le thème de « l'homosexualité », lundi 19 à 20 h 30, et les mardi, mercredi et jeudi 20, 21, 22 à 20 h.

ILLÉGALITÉ

# HERSANT S'EMPARE DE «PRESSE OCÉAN»

**Bien qu'inculpé,**
**le magnat giscardien organise une concentration de la presse à Nantes**

**Bien qu'inculpé depuis plus de deux ans — le 29 novembre 1978 — par le juge d'instruction Emile Cabié, sur plainte pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 qui interdit de cumuler la direction de plusieurs journaux, non seulement Robert Hersant n'a pas été jugé, mais il continue à violer les lois et à accroître son empire : il est entré en force vendredi au conseil d'administration de « Presse-Océan », quotidien de Nantes qui tire à 80 000 exemplaires. Robert Hersant s'apprête à contrôler toute la presse nantaise puisque l'autre titre de la région, « L'Eclair de Nantes », lui appartient déjà.**

C'est au terme d'un véritable imbroglio financier, que Robert Hersan est en passe de s'approprier un nouveau titre.

Jusqu'à présent, Robert Hersant détenait 26,5 % des actions de la société éditrice de « Presse-Océan », la Serpo, le reste des actions appartenant au P.D.G. du journal, M. Claude Berneide-Raynal (53 % avec « Midi Libre » et « Nice-Matin »), à « Ouest-France » (10 %), et divers porteurs comme MM. Claudius-Petit et René Pleven.

Robert Hersant avait déjà un représentant au conseil d'administration de la société éditrice, M. Audinot, directeur général du groupe. Ils seront désormais trois puisque, avec Robert Hersant en personne, M. Ellie, gérant de la SIPO, l'imprimerie du quotidien entre au conseil d'administration également.

Cette imprimerie est contrôlée à 50 % par la société clé de voûte du groupe Hersant, la Socpresse, les autres 50 % étant détenus par la société éditrice du groupe.

En échange de son entrée au conseil d'administration, Robert Hersant a cédé à M. Berneide-Raynal les 50 % de la participation de la Socpresse dans l'imprimerie, marchandage fictif comme on va le voir.

En effet, parallèlement à son entrée dans « Presse-Océan », Robert Hersant organise une vaste concentration des moyens d'impression de la région nantaise.

Le P.D.G. de « Presse-Océan » a annoncé devant le comité d'entreprise que l'imprimerie qui tire le journal ainsi que les fac-similés pour l'Ouest de la France des autres titres du groupe Hersant (« France-Soir » et « Le Figaro » allait fusionner avec l'imprimerie de labeur, imprimerie de l'Atlantique... qui appartient à Robert Hersant.

Lors de la même réunion du comité d'entreprise, le P.D.G. du journal qui n'est manifestement plus qu'un homme de Robert Hersant, a indiqué que « des visées » existaient en direction d'une autre grande imprimerie de la région qui assure les tirages en fac-similé pour l'Ouest de la France de plusieurs quotidiens et hebdomadaires n'appartenant pas au groupe Hersant.

Des conversations en ce sens auraient eu lieu la semaine dernière entre le patron de cette imprimerie, M. Ricco Bono, et Robert Hersant.

Robert Hersant s'apprête donc à constituer à Nantes un vaste ensemble concentré reposant sur le contrôle de la totalité des moyens d'impression et autour d'un titre, « Presse-Océan ».

### PROMESSE DE VENTE

L'autre journal de la région « L'Eclair de Nantes », qui appartient à Hersant, ne diffère presque plus de « Presse-Océan » où la participation de Robert Hersant pourrait très vite devenir majoritaire.

En effet, lors de la réunion du comité d'entreprise, le P.D.G. du journal, M. Berneide-Raynal, n'a pas démenti la rumeur selon laquelle il existait une promesse de vente de ses actions dans le journal à un des autres actionnaires, dont il n'est pas difficile de deviner l'identité.

Le P.D.G. du journal s'est contenté de répondre : **« Cela ne regarde pas le comité d'entreprise ni d'ailleurs les actionnaires. Il s'agit d'une affaire personnelle » (!).**

Précisons que M. Berneide-Raynal est âgé de 76 ans, et qu'il doit démissionner prochainement.

Bafouant une fois de plus les lois, Robert Hersant s'empare en fait du journal. Pour combien ? Avec quel argent ?

### S.N.J.-C.G.T. : LA COMPLICITE DU POUVOIR

Dans un communiqué, le syndicat national des journalistes C.G.T. alerte la profession et l'opinion publique sur l'opération nantaise de Robert Hersant ainsi que sur les nouveaux licenciements décidés à « France-Soir » ... pour raison économique, dit la direction, alors même que le groupe s'approprie un nouveau titre.

A ce propos, le syndicat de « France-Soir » écrit : **« Le déménagement envisagé de la rédaction de « France-Soir » dans les locaux du « Figaro » risquerait d'aboutir à une situation semblable à celle qu'a connu « L'Aurore ».**

Appelant à la riposte contre le nouveau coup de force, le syndicat précise : **« Battu récemment par la Cour de cassation devant laquelle il s'était pourvu pour tenter d'échapper à son inculpation en raison de ses infractions aux ordonnances de 1944, Hersant n'en poursuit pas moins ses illégalités. Il ne peut le faire qu'avec la complicité du pouvoir ».**

Quand Hersant sera-t-il jugé ? Quand les mesures seront-elles prises pour l'empêcher de poursuivre ses viols réédités de la loi ? Quand sera-t-il mis fin au scandale Hersant, à cette formidable mainmise sur la presse française qui ne fait que se renforcer et qui s'identifie au régime de M. Giscard d'Estaing qu'elle sert ?

J.-M.C.


meubles Albert
45-47, RUE ALBERT-DE-MUN — SAINT-NAZAIRE
40%* 30%* 15%*
2 AU 31 JANVIER
SOLDES
MODIFICATION MONTISTE SPECIALE
MÉDAILLE D'OR DEPUIS 1958 ET ENCORE EN 1980 - Concours qualité NF meuble


# Menaces sur les «COOP»

L'union des consommateurs de Bretagne vient de rendre public un plan baptisé « Plan » au service des consommateurs et avec leur appui » (Notre édition du 4 décembre 1980).

Petit à petit, les divers éléments de ce plan commencent à être rendus publics.

Les « COOP » de Trignac étant concernées, les cellules du PCF, dans une déclaration, observent tout d'abord que « **pour des gens dont l'objectif était à l'origine de transformer la société capitaliste, voilà une bien curieuse façon de nommer ce plan qui va se traduire par des licenciements, des fermetures de magasins (celui de Bert) privant ainsi les consommateurs de leur point de ravitaillement** ».

Rappelons à ce sujet que l'UCB est adhérent à la Fédération Nationale des coopératives de consommateurs qui emploie 40 000 personnes à l'échelon national et qui prévoit 10 000 licenciements pour les deux prochaines années.

Pourtant cette fédération est riche et vient d'investir de façon importante dans d'autres secteurs comme la FNAC, la Maison de Valérie (pour 2,3 milliards de francs) et elle a acheté des parts à la G.N.F.. Peu importe si l'argent gagné sur le dos des consommateurs est détourné de sa vocation initiale, ce qui importe c'est de faire des profits, toujours des profits.

### SUREXPLOITATION DES EMPLOYES

**Et les employés dans tous ces magouillages quel est leur sort ?**

— 95 % d'entre-eux gagnent entre 2 500 et 5 000 F, mais les 3/4 de ces 95 % gagnent moins de 3 000 F.

— Actuellement leur nombre est insuffisant, tel à Rond-Point où près de la moitié des caisses ne sont jamais en service.

Ce ne sont pas des licenciements qui feront cesser cet état de fait, mais bien des embauches.

Pour tenter, peut-être, de masquer le caractère scandaleux de ces mesures, une tentative est actuellement faite à Trignac pour essayer d'expliquer que ces fermetures seraient liées à la future implantation d'une grande surface sur le territoire de la commune.

Or, font observer les cellules communistes, « celle-ci n'ouvrira qu'en 1982 ». Par ailleurs, 10 000 licenciements étant prévus, il serait intéressant de connaître les raisons invoqués dans les autres communes !!

Bilan de ces dispositions anti-sociales, les habitants de Bert n'auront même plus un magasin.

### DES SOCIALISTES COMPREHENSIFS

Le plan établi par les COOP conduit à des licenciements, à un service de moins bonne qualité pour les consommateurs, les élus communistes de Trignac, les cellules du PCF le condamnent donc et le refusent.

Ces dernières font toutefois observer que parmi les membres du Conseil d'Administration qui votèrent ce plan, on trouve les noms d'un conseiller municipal socialiste de Lorient et celui d'un ancien maire-adjoint socialiste de... Trignac.

Refusant toute magouille, les élus communistes et les cellules du PCF ont, dans la clarté condamné immédiatement ce plan, assuré les employés de leur total soutien et affirmé publiquement leur volonté d'empêcher la fermeture de la COOP de Bert et tout licenciement.

Là comme ailleurs, le seul chemin est celui de la lutte.

TRIGNAC

# PRIORITÉ A LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

**Après plus de cinq ans d'atermoiements, le préfet promet que les travaux seront réalisés... en 1982**

Il y a quelques semaines, notre camarade Jean-Louis LE CORRE, Maire de Trignac, Conseiller Général, était à nouveau intervenu auprès du Préfet de Région à propos de l'urgence qu'il avait à faire effectuer les travaux de la piste cyclable bi-directionnelle du passage supérieur pour deux-roues entre deux importants centres d'habitation de sa commune : CERTE et SAVINE.

La commune de Trignac se trouve en effet séparée par deux grands axes routiers (la route nationale Nantes-St-Nazaire et la voie de dégagement du pont sur la Loire). Ce fait entraîne de graves risques car les travaux nécessaires pour permettre à la population de franchir ces axes en toute sécurité n'ont pas été effectués.

Ainsi, chaque jour, des enfants (qui devraient autrement faire un détour de plusieurs kilomètres) traversent la nationale pour se rendre au C.E.S. dans d'invraisemblables conditions d'insécurité.

# ARTS MÉNAGERS 81

## " L'ÉVOLUTION DU MÉNAGER "...

Il est significatif de suivre l'équipement d'un ménage-type en appareils ménagers, au cours des dix dernières années. Nous supposerons que l'équipement de ce ménage représente la moyenne arithmétique de l'équipement des ménages français.

Prenons le cas du réfrigérateur qui, après les appareils de cuisson, était le produit le plus banalisé. Il y a dix ans. Notre ménage-type avait alors un peu plus de 63 chances sur 100 d'en posséder un ; en 1976, ses chances sont passées de 91 sur 100. En 1981, on pense que 95 % des foyers français seront équipés de réfrigérateurs.

Le congélateur était pratiquement inexistant il y a dix ans, dans l'équipement de notre ménage. Aujourd'hui, celui-ci a 20 chances sur cent d'en posséder un. En 1981, le taux d'équipement en congélateurs serait de 35 %.

44 ménages sur 100 seulement possédaient une machine à laver le linge en 1966, ils sont aujourd'hui environ 70 %. En 1981, ils devraient être environ 75 %.

Le lave-vaisselle était en 1966 réservé à une très petite minorité. Il est aujourd'hui possédé par 10 % des ménages. En 1981, ce pourcentage aura presque doublé pour atteindre, estime-t-on, 18 %.

Dans le même temps, notre ménage-type a acquis un certain nombre de petits appareils électro-ménagers, il avait de bonnes chances de posséder déjà en 1966, un aspirateur, un moulin à café, ou encore un casque-séchoir. En 1981, son parc d'appareils ménagers s'est accru : par exemple d'une cafetière, d'un grille-viande, d'un grille-pain.


Directeur de la publication
Maurice ROCHER
41 rue des Olivettes NANTES

Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec — RENNES
C.P.P.P. n° 62 987

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués


## LA PLACE

Le lave-vaisselle se loge évidemment dans la cuisine. Mais il doit être placé à proximité de l'évier ou de canalisations assurant l' arrivée de l'eau et son évacuation.

• Si vous y avez vos aises, votre préférence ira à l'installation fixe.

• Si, au contraire, vous y êtes à l'étroit, il faut prévoir :

— soit un lave-vaisselle mural,

— soit un lave-vaisselle mobile sur roulettes,

— soit un bloc-évier avec lave-vaisselle incorporé,

— soit un lave-vaisselle à poser sur la paillasse,

— soit un lave-vaisselle à ouverture supérieure dans le cas où vous ne disposeriez pas d'un dégagement suffisant pour l'ouverture d'une porte frontale (40 cm).

## L'INSTALLATION

Tous les lave-vaisselle peuvent entrer en service par simple branchement d'un tube de caoutchouc sur le robinet de la cuisine.

L'idéal est de prévoir une alimentation par robinet indépendant, ce qui permet l'utilisation de l'évier pendant tout le temps où le lave-vaisselle travaille.

Si l'appareil doit être souvent déplacé, il convient d'utiliser un système de branchement rapide à encliquetage.

La vidange du lave-vaisselle se fait automatiquement au moyen d'une pompe incorporée.

La crosse du tuyau de vidange sera accordée sur l'évier ou toute autre canalisation d'évacuation. Cette crosse est montée sur un tube de caoutchouc livré avec l'appareil.

Pour le lave-vaisselle mural ou à poser sur une paillasse, l'évacuation peut être faite par pompe, par gravité ou par siphonnage selon le modèle.

Dans ces deux derniers cas, on veillera à ce que le tube de vidange soit à un niveau inférieur à celui de l'appareil.

## COMMENT EST-CE FAIT ?

Un lave-vaisselle comporte :

— Une cuve en acier émaillée, ou plastifiée, en acier inoxydable, ou en matière plastique,

— Des paniers pour ranger la vaisselle.

— Une porte étanche qui s'ouvre devant ou sur le dessus.

— Des jets rotatifs, tourniquets à 2 ou 4 branches, hélices tourbines.

A noter que certains modèles sont équipés de jets fixes et de paniers tournants.

— Des filtres pour retenir les déchets alimentaires ou, sur certains modèles, un broyeur.

— Une pompe de recyclage par aspersion son pression de la vaisselle (débit de 10 à 800 l par mn).

## ROLE DE LA TEMPERATURE

Il est très important et cela s'explique aisément :

Pendant le prélavage, la température ne doit pas dépasser 40 à 50 degrés sinon les matières albuminoïdales se coagulent (elles cuisent) et leur élimination devient plus difficile.

Pendant le lavage, la température peut atteindre progressivement environ 60° C améliorant ainsi l'action du détergent.

## LE LAVE-VAISSELLE Un besoin nouveau...

— Une pompe de vidange de 25 à 35 l par mn, pour évacuation de l'eau.

— Un adoucisseur d'eau (en option sur certains modèles).

— Un distributeur automatique que de produits détergents et de rinçage.

— Une résistance électrique qui assure le chauffage de l'eau et accélère le séchage.

Pendant les premiers rinçages, l'eau peut être froide ou tiède.

Pendant les derniers rinçages l'eau peut atteindre environ 70° pour faciliter le séchage ultérieur (évaporation plus rapide).

## LES PROGRAMMES

Les lave-vaisselle sont tous automatiques. Les programmateurs sont semblables à ceux des machines à laver le linge.

Ils offrent presque tous plusieurs programmes de lavage selon la nature et le degré de salissure.

Parmi les programmes les plus souvent proposés, on trouve : PRELEVAGE (ou trempage).

— L'eau froide est projetée quelques minutes dans la cuve sans produits détergents puis est vidangée.

UN PROGRAMME NORMAL convient à une vaisselle peu sale. Les différences avec le programme normal résident dans :

— une température de lavage élevée,

— un temps d'aspersion plus court,

— un trempage et même un rinçage supprimés,

— et éventuellement, une diminution de la pression de l'eau de recyclage (pour les verres, porcelaines fragiles et très vieux services dont les décors sont délicats).

La durée moyenne d'un cycle complet pour lavage normal est d'une heure à une heure et demie suivant les modèles. Notez que cette opération s'effectue sans aucune surveillance.


TELEVISEURS — RADIO — HIFI — MAGNETOSCOPE
CONTINENTAL-EDISON
MACHINES A LAVER LAVE-VAISSELLES
LINCOLN
E. BLANCHET
Dépositaire Spécialiste
La Chabossière
COUERON
tél. : 86-16-20

Radiola
les appareils sans histoires
lave vaisselle
5 modèles

DÉMONSTRATION ET VENTE CHEZ :
SDME
37, boulevard Victor-Hugo
NANTES - Téléphone : 47.67.26

VEDETTE
LAVE-VAISSELLE
MACHINE A LAVER
RÉFRIGÉRATEUR
C. Berranger
Techniciens diplômé
Place de la Bastille
Les Couëts - BOUGUENAIS
Tél. 75.68.56
TÉLÉVISION Couleur Noir et Blanc
PRIX SPECIAUX
GROUPEMENT D'ACHAT
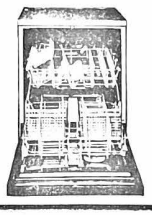

LAVE-VAISSELLE ADOPTÉ PAR L'UTE
L'agrément U.T.E., c'est une assurance de bon fonctionnement. L'Union Technique de l'Electricité (U.T.E.), organisme constitué par l'E.D.F. et les Industries Electriques, s'est donné la mission de contrôler avec rigueur la qualité des lave-vaisselles et d'apposer sur ceux qui répondent à ses exigences ce symbole de qualité : couverts sur fond de vagues. Il n'est jamais décerné à la légère ni par complaisance, car c'est en fait un diplôme. L.U.T.E. ne cède à aucune pression et ne défend que les intérêts de l'utilisateur. Donc les vôtres.

Achetez votre MENAGER CHEZ UN Vrai Spécialiste PHILIPS

Ets LECOQ
11, allée Ile-Gloriette
NANTES

PHILIPS
Prix spéciaux "Arts Ménagers" sur la nouvelle gamme lave-vaisselle PHILIPS
10 % de remise
(Jusqu'à fin Janvier 1981)
DAVY P. DISTRIBUTEUR OFFICIEL
85, avenue de la République — SAINT-NAZAIRE — Tél. 22.52.84
12, boulevard de la République — PORNICHET — Tél. 61.06.74

# EMPLOI

# patronat et gouvernement bradent MAIS PAS AUTANT QU'ILS VOUDRAIENT !

En décembre dernier, l'A.N.P.E. recensait 40 815 demandeurs d'emplois pour la Loire-Atlantique. La seule agglomération nantaise en compte actuellement 28 000. Ces chiffres montrent que, sur le plan du chômage, 1980 fut une année encore plus noire que les précédentes. Cela ne peut surprendre si l'on songe qu'en juillet était prononcée la liquidation de la Nantaise de Fonderie (250 licenciements), qu'en septembre, la direction des A.C.B. décidait de nouvelles mesures de chômage partiel, qu'en novembre le tribunal de commerce condamnait les établissements Guillouard et jetait à la rue ses 475 salariés. Et comme toujours, les plus touchés sont les jeunes de moins de 25 ans (49 % du total des demandeurs d'emploi dans le département) et les femmes (53 %).

Pourtant, « Ouest-France » fait l'étonné. A la vérité, « Ouest-France » tombe des nues : il y a maintenant plusieurs années que de graves menaces pèsent sur les principaux secteurs économiques de la région et que la situation de l'emploi à Nantes est mauvaise. C'est au cours des dernières années par exemple, et non dans les derniers mois, que 24 % des effectifs de la construction navale en France ont été supprimés, et il y a plus d'un an maintenant que la métallurgie nantaise, avec les 135 licenciements prononcés chez Brissonneau, a subi ses premières attaques.

## Une politique délibérée

Et cette dégradation de l'emploi n'est pas plus fatale qu'elle n'est « soudaine et inattendue ». Récemment, la C.G.T. montrait que la flotte française ne couvrait pas 50 % du trafic maritime national, ce qui entraîne un déficit de plusieurs centaines de milliards d'anciens francs pour notre balance commerciale.

De même, les organisations syndicales de chez Brissonneau ont montré, il y a un mois, que leur entreprise, un an après les licenciements qui y ont été prononcés, était en surcharge de travail. Enfin, peut-on considérer comme fatale la liquidation d'entreprises comme la Nantaise de Fonderie ou les établissements Braud, dans la banlieue nantaise, quand on sait que la première est l'une des deux seules usines françaises spécialisées dans la fabrication d'hélices, et que la deuxième est reconnue comme « l'un des piliers du machinisme agricole français » ? (« L'Eclair » du 4-12).

« I.D. Nantes » l'a montré dans son numéro de septembre : le pouvoir et le patronat pratiquent dans la région une politique de casse industrielle. C'est par exemple le plan Davignon, décidé à Bruxelles dans le cadre de la C.E.E. qui impose la réduction de l'activité des chantiers navals au moment même où dans le monde on constate une reprise des commandes. Des entreprises qui pourraient être parfaitement rentables sont liquidées pour permettre le redéploiement des grands trusts. La situation catastrophique de l'emploi dans le département et à Nantes résulte directement de cette politique. Si l'on en doutait, on en trouverait une nouvelle fois confirmation dans les déclarations successives et remarquablement convergentes faites en novembre à la presse régionale par R. Monory, ministre de l'Economie, et G. Bouyer, patron des patrons nantais.

Fin novembre, R. Monory expliquait dans les colonnes de « Ouest-France » que l'impératif économique n° 1 pour le gouvernement était la « reconversion » et « l'adaptation » des entreprises. Pour satisfaire à cet impératif, le ministre de l'Economie s'est efforcé de « maintenir un effort soutenu d'épargne » — en clair, le ministre a obligé les travailleurs à se serrer un peu plus la ceinture — et a « orienté l'épargne des Français vers les entreprises ». Mais il ne l'a pas orientée vers toutes les entreprises, comme le montre l'exemple de Manufrance à St-Etienne. C'est aux grosses multinationales comme Creusot-Loire - Jeumont - Schneider ou Alsthom que R. Monory réserve les cadeaux du gouvernement pour financer leur « adaptation » et leur « reconversion », c'est-à-dire leur redéploiement. Aussi, pour le ministre de l'Economie, la liquidation d'une entreprise comme Braud est-elle tout à fait normale : « Les difficultés de Braud étaient prévisibles » a-t-il déclaré. Pour lui, on le voit, il n'y a rien de soudain et d'inattendu dans la dégradation de l'emploi dans les Pays de Loire ; cette dégradation est le résultat de la politique qu'il mène pour permettre au grand capital de s'adapter à la crise en y installant le pays de façon durable.

Rien de soudain et d'inattendu non plus dans cette dégradation pour G. Bouyer, le patron des patrons nantais. Une semaine après le ministre, G. Bouyer déclarait à « l'Eclair » que la liquidation de Braud était normale : « tenter de maintenir l'entreprise en vie artificielle... n'est jamais une bonne chose ». Il ne faut pas « masquer l'issue fatale ». Ouant à la liquidation de Guillouard, elle est « logique » : Guillouard est « l'exemple d'une vieille entreprise — obsolète par définition »... Obsolète veut dire « hors d'usage ». Pour les patrons, la métallurgie nantaise est « hors d'usage » car elle ne les intéresse plus, ils ont décidé, comme on dit, de « placer leurs billes » ailleurs. Ouant aux 475 employés de chez Guillouard, aux 350 travailleurs de la Nantaise de Fonderie, tant pis pour eux. Il faut, dit G. Bouyer, « faire face aux vrais problèmes de notre temps » : se résigner devant « l'issue fatale ». La « période de mutations profondes » dans laquelle nous vivons impose une « prise de conscience plus collective ». Et pour que l'on comprenne bien que cette pudique expression veut dire : « vive la collaboration de classe », G. Bouyer évoque aussitôt le « modèle japonais » : « La chance aujourd'hui du Japon, c'est davantage son consensus social que son agressivité commerciale ». A Nantes, « au plan des rapports sociaux, on n'en est le plus souvent qu'à la Commune, avec un siècle de retard ». Bref, pour G. Bouyer, le progrès, en 1980, c'est l'absence de garanties sociales pour les travailleurs ; les réductions de salaires, les congés payés les plus courts, l'inégalité la plus forte entre les hommes et les femmes, etc. On comprend ce qui plaît au patron nantais dans le « modèle japonais » : il lui rappelle précisément la France de l'époque de la Commune, une France sans Sécurité Sociale, sans retraite, sans congés payés et où l'on pouvait faire travailler les enfants 12 h par jour.

## Les luttes paient

Il est heureux au contraire que, du point de vue des luttes, les travailleurs nantais n'aient pas oublié l'héritage de la Commune. Sans leurs luttes, en effet, la casse de l'industrie régionale aurait déjà atteint d'autres proportions et la Loire-Atlantique compterait bien plus de 40 000 chômeurs. Ce sont ces luttes qui préservent l'avenir économique de la région : elles ont permis l'ouverture des chantiers de Cordemais et de Donges ; commencement des travaux du C.H.U. Nord ; elles ont amené de nouvelles commandes chez Dubigeon et, grâce à la combativité des travailleurs de chez Creusot-Loire, elles ont obligé le gouvernement à lever le veto qu'il mettait à la signature entre cette entreprise et l'U.R.S.S d'un contrat représentant 5 000 emplois.

Et la bourgeoisie ne se trompe pas sur les principaux animateurs de ces luttes : c'est à la C.G.T. et au Parti communiste qu'elle réserve tous ses coups. Elle n'a pas oublié la campagne menée en mars 1980 par les communistes sur le thème « 4 000 emplois à Nantes, c'est possible ».

G. Bouyer — encore lui — dans une autre déclaration à la presse locale, estimait qu' « une évolution progressive est possible dans le cadre d'une diminution d'influence de la C.G.T. et du F.C. et vers un réformisme ». Je crois, poursuivait-il, qu'à terme, c'est la vision d'Edmond Maire. » Il n'y a pas de doute : G. Bouyer est un patron très clairvoyant, et la C.F.D.T. pourra, pour ces fleurs qu'il lui lance, dire, comme au Japon, « Merci patron ».

Soyons sûr d'une chose en tout cas : G. Bouyer ne votera pas pour G. Marchais aux prochaines élections présidentielles (peut-être votera-t-il pour F. Mitterrand qui compte E. Maire parmi ses amis ?). Car G. Marchais est le candidat des travailleurs et de leurs luttes. Pour régler les problèmes de l'emploi, G. Marchais propose des solutions d'achat et la consommation : augmenter la production des travailleurs, ce qui fournira d'immenses débouchés à la production ; produire plus, produire mieux, et produire français pour donner du travail à tous ; abaisser la semaine de travail à 35 h et la retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Une telle politique permettrait de créer 500 000 emplois par an en France, objectif à la fois nécessaire pour sortir vraiment le pays de la crise, et réalisable, comme le montrent les succès déjà remportés dans les luttes, par exemple à Creusot-Loire, car le changement ne jaillira pas miraculeusement au lendemain d'un grand soir électoral. C'est dans les luttes, pas à pas, que les conditions en seront réunies. Le vote en faveur de G. Marchais aux prochaines élections présidentielles sera un temps fort dans ces luttes.

## CONVERGENCES

**Au cours du dernier trimestre de 1980, le PS a présenté à la presse son programme économique. Tous les observateurs ont remarqué que ce programme accordait la priorité à l'investissement des entreprises, et que cela constituait un changement significatif par rapport aux propositions que faisaient les socialistes à l'époque où pour eux le Programme Commun, n'était pas « forclos » : A cette époque en effet le PS mettait l'accent sur la relance de l'économie par l'augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation.**

**Pour sa part, G. Marchais, dans son « plan de lutte » montre qu'il est d'autant plus nécessaire d'accorder la priorité à l'augmentation du pouvoir d'achat que la crise est plus profonde aujourd'hui qu'à l'époque du Programme Commun.**


VENTE MASSIVE AVANT TRAVAUX
Du 2 au 24 Janvier 1981
CORNEILLE
46 av. de la République - SAINT-NAZAIRE
DAMES
Manteaux
Imprs
Pantalons
Pulls
Chemisiers
Cuirs
Fourrures
Peaux lainées
Robes
Jupes
DES MILLIERS DE VETEMENTS DAMES VENDUS A DES
PRIX SACRIFIES


NAVALE :

## Les récentes commandes montrent que de grandes possibilités existent

Commentant les récentes annonces de commande de trois pétroliers, les syndicats des ouvriers et ETDA-CGT du Chantier Naval soulignent que celles-ci illustrent le fait que « *la direction n'a pas réussi à atteindre ses objectifs dans sa politique industrielle* ». Pourtant observent les syndicats C.G.T., « *elle avait préparé de loin le démantèlement, sinon la liquidation du chantier* ».

« *En effet, précisent-ils, de nombreuses déclarations et notre analyse démontrent indiscutablement que l'objectif pour le pouvoir et le patronat était d'imposer au Chantier Naval de Saint-Nazaire une régression d'environ 60 %* ».

Dans ce cadre, par exemple, M. Le Fol, directeur de France-Dunkerque, déclarait, le 25 août 1978, que son entreprise devrait réduire son activité de 25 % pour avoir une capacité de production annuelle de 83 000 T.J.B.C. Et, ajoutait-il, ce niveau « *devrait se situer au niveau de l'Atlantique et de la CIOTAT* ». Or, la capacité annuelle de production de Saint-Nazaire était de l'ordre de 220 000 T.J.B.C.

De son côté, la Direction générale d'Alsthom avait également envisagé de faire passer la part de la construction navale dans son chiffre d'affaires de 23 à 10 %.

Toutes ces orientations, il faut bien le préciser, découlait de la mise en œuvre (que ces braves gens espéraient pouvoir effectuer sans problème) du plan Davignon défini par la Commission de Bruxelles (à majorité socialiste), plan qui prévoyait la liquidation d'un emploi sur deux dans la navale.

Mais, se félicitent les syndicats C.G.T., « *la résistance acharnée des travailleurs, leurs luttes et la politique poursuivie sans relâche par la C.G.T. contre le démantèlement et pour la prise de commandes portent aujourd'hui leurs fruits* ».

### Plus de 10 millions d'heures de travail

En un an, calculent les syndicats, si nous comptons les trois pétroliers sur le point d'être commandés, « *ce sont 10 500 000 heures de travail qui ont été arrachées, soit l'équivalent de deux années de production sur la base actuelle* ».

Déjà, l'essentiel de la charge de travail est assuré pour 1983. Ces succès, ces reculs imposés par la lutte, montrent, considère la C.G.T., « *qu'il existe encore de grandes possibilités pour de nouvelles commandes* ».

Car, si des coups ont été portés, le fait essentiel est bien là : le pouvoir et le patronat de la navale sont en échec dans leur objectif.

Aujourd'hui, naturellement, la direction cherche à minimiser ces résultats de la lutte.

Au-delà du souci de masquer son échec, cette tentative illustre aussi, considèrent les syndicats C.G.T., « *sa volonté de voir les exigences légitimes des travailleurs se faire plus fortes* ».

Car il est vrai qu'aujourd'hui dans la navale :

1) L'embauche est indispensable.

2) Les salaires nettement insuffisants (et les 2 % sont loin de faire le compte).

3) Les départs à 55 ans doivent se poursuivre sans réduction des avantages et des ressources.

Sur la base des succès obtenus, ont déclaré en conclusion, les syndicats C.G.T. : « *Il est aujourd'hui possible d'atteindre aussi ces objectifs et la C.G.T. en ce début d'année s'y emploie* ».

MÉTALLURGIE

## " Contre la casse industrielle, pour la garantie de l'emploi et l'embauche, pour la garantie et la progression du pouvoir d'achat "

# QUINZAINE D'ACTION DE LA CGT

L'U.S.T.M.-C.G.T. a décidé d'une action départementale dans la métallurgie de Loire-Atlantique pour la période du 12 au 31 janvier, période dans laquelle se situe l'action de la F.T.M.-C.G.T. du 19 au 31 janvier.

Au cours de cette période, les syndicats C.G.T. dans les entreprises, réuniront les syndiqués C.G.T., les travailleurs, pour y définir les revendications et organiser l'action nécessaire pour obtenir les négociations sur les revendications ainsi définies.

C'est d'ailleurs au cours de cette période, le 27 janvier, qu'un arrêt de travail aura lieu pour la métallurgie de Loire-Atlantique.

Des rassemblements locaux seront organisés ce jour en direction des chambres patronales.

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi, Marcel Leduc, secrétaire de l'U.S.T.M., a expliqué les raisons de cette quinzaine d'action.

*SALAIRES - EMPLOI*
*INDUSTRIES*
*LIBERTÉS SYNDICALES*

« *Dans les luttes qui se développent en France, et dans notre département, ou qui ont marqué ces dernières années, les travailleurs posent de plus en plus de problèmes de fond.*

*En effet, la défense du potentiel industriel, son développement, est un combat de classe.*

*Le patronat et le pouvoir organisent la casse de certains secteurs industriels : ce n'est pas pour le plaisir de casser, tout ce gâchis a un but unique : accroître coûte que coûte le taux de profits.*

*Dans ce but, les grandes sociétés capitalistes se redéploient. Au niveau international, elles tentent de se répartir les marchés. Mais la politique de chômage et d'austérité qu'elles mènent conduit à toujours moins de débouchés, à un marché rétréci. Alors chacun liquide, casse, détruit, les secteurs industriels, l'usine ou l'atelier, qui lui semble le moins rentable, ou qu'il peut rentabiliser d'une autre façon, avec par exemple le recours de plus en plus important à la sous-traitance ou l'implantation à l'étranger.* »

Et l'U.S.T.M.-C.G.T. montre que de nombreux exemples illustrent cette politique en Loire-Atlantique.

Dans la navale, avec le plan européen Davignon ; dans l'aéronautique, où en définitif, le Pouvoir ne veut placer que des créneaux acceptables pour les américains ; la sidérurgie, avec la aussi, un plan Davignon qui conduit la France à perdre 40 000 emplois depuis 1974, et à devenir de plus en plus une industrie dépendante des grands groupes allemands ; la téléphonie avec la suppression de milliers d'emplois ; la mécanique ou la chaudronnerie, avec par exemple chez Alsthom-Atlantique à St-Nazaire, la vente de licences plutôt que la production des moteurs diesels ou encore, la fermeture de la chaudronnerie avec, dans le même temps, l'ouverture d'une unité semblable en effectif et en production en Yougoslavie ; le machinisme agricole avec l'entrée en force des multinationales qui n'hésitent pas à fermer des entreprises et licencier comme à l'exemple de Braud.

Le plus scandaleux, observe la C.G.T., c'est que toutes ces mesures sont prises au nom « de la garantie de l'emploi », autrement dit, l'argumentation patronale consiste à faire croire que plus il supprimera d'emploi, plus l'emploi de ceux qui restent sera garanti, drôle de logique. « *C'est ainsi qu'en France nous sommes passés de 400 000 chômeurs à un million, puis 1,5 million, puis 2 et 2,5 millions de prévus pour 1981.* »

Dans la métallurgie, la CGT constate :

au plan des effectifs, *nationalement*, il y a eu 270 000 emplois de supprimés de 1974 à 1979 (effectif actuel : 2 525 000).

Encore faut-il ajouter à ce constat, 12 000 nouvelles suppressions enregistrées au cours du premier trimestre 1980, et 1 270 disparitions d'entreprises en un an et demi.

Ainsi, souligne la CGT, compte tenu des prévisions données par l'UIMM pour 1980, on peut estimer à 300 000 les emplois supprimés de 1974 à 1980.

*Départementalement*, il y a eu 8 400 emplois supprimés de 1974 à 1979 (effectif actuel 46 140) et les licenciements à la Nantaise de Fonderies, chez Guillouard devraient encore aggraver cette situation.

Si les travailleurs « *baissaient les bras*, considère l'U.S.T.M., *nous risquerions d'atteindre les 9 500 emplois supprimés avec les menaces sur Alsthom, Braud, Guillouard* ».

Car, insiste la C.G.T., et c'est la donnée essentielle, « *malgré la pression idéologique importante et les moyens mis en œuvre dans les entreprises pour obtenir le consensus, les travailleurs ne s'en laissent pas compter* ».

« *Avec la CGT, dès lors dans l'unité avec la CFDT mais de moins en moins en fonction de sa politique de recentrage, de grandes luttes se sont déroulées se déroulent et vont se développer dans la navale, l'aéronautique, la sidérurgie, l'automobile, dans les entreprises touchées de plein fouet, par le redéploiement industriel, de grand patronat.* »

*LE CONSENSUS*
*NE PASSE PAS.*
*DES RECULS SONT IMPOSES*

*Dans l'aéronautique*, avec la percée commerciale d'Airbus et les possibilités réelles de débouchés industriels pour de nouvelles générations d'avions, tels que l'A 200, l'embauche, dans les deux usines de la SNIAS, permettant de dépasser les effectifs fixés par la direction générale : sur ce point, l'action se poursuit, contre la précarité de l'emploi, à savoir l'embauche sans contrat à durée déterminée, il est possible d'embaucher 900 personnes pour les deux SNIAS.

Sur les questions de l'aéronautique, nos syndicats CGT des deux usines auront l'occasion d'y revenir dans le cadre de l'action de la CGT de janvier.

*Dans la navale*, on peut estimer à 14 millions d'heures les commandes en cours et annoncées qui ne sont d'ailleurs que limitées, de notre point de vue, car les besoins en France exigeraient des commandes françaises.

*SALAIRES*
*POUVOIR D'ACHAT*

Mis en échec dans bien des cas en 1980, dans sa politique d'agression du pouvoir d'achat, le patronat veut imposer une politique salariale plus musclée en 1981.

Il n'est qu'à se référer, souligne le syndicat, aux consignes du C.N.P.F. aux chambres patronales et aux entreprises qui précisent que l'augmentation des salaires doit se situer 2 % en dessous du coût de la vie.

Devant cet état de fait, la C.G.T. entend poursuivre son activité pour :

— garantir efficacement le pouvoir d'achat sur la base de l'indice C.G.T. (qui pour l'année 1980 a atteint 15,60 %) ;

— améliorer d'une manière sensible le pouvoir d'achat des bas salaires ;

— pour le S.M.I.C. à 3 300 F par mois.

L'USTM-CGT « *dénonce vigoureusement les discussions séparées qui ont lieu avec le patronat de la métallurgie sur la RAG (rémunération annuelle garantie) avec la complicité des organisations syndicales F.O., C.F.D.T., qui se complaisent à signer des accords au rabais, comme dans la métallurgie de Nantes où un accord sur la RAG a été signé plaçant la RAG à un salaire mensuel de 80 F au-dessus du SMIC actuel, où un accord a été signé également par ces mêmes organisations syndicales sur la valeur du point à 16,30 F plaçant le salaire de bas de l'échelle au coefficient 140 à 2 300 F.*

*Comme il y en a assez du bourrage de crâne qui tend à escamoter les vrais problèmes sociaux et économiques de notre pays et dans le département ; du bourrage de crâne anti-cégétiste, anti-communiste.*

*Il y en a assez de l'hypocrisie du gouvernement sur le sort des plus démunis.*

*Il y en a assez de l'autoritarisme patronal et de sa campagne de culpabilisation à l'égard des travailleurs qui luttent et de l'organisation syndicale qui les soutient concrètement : la C.G.T.*

*Dans le prolongement des luttes de 1980, dans celles qui sont en cours dans les entreprises, l'U.S.T.M.-C.G.T. mettra tout en œuvre pour assurer le large développement de l'action revendicative.* »

# En plein recentrage, la CFDT signe un accord au rabais dans la métallurgie

La Chambre patronale de la Métallurgie nantaise a obtenu la signature des organisations syndicales C.F.D.T., F.O., à sa demande de fixer pour 1980 le montant de la rémunération annuelle garantie à 34 500 F.

Dans la presse locale, la C.F.D.T. tente de présenter sa signature, qui en réalité, est un mauvais coup porté aux travailleurs de la métallurgie, comme un résultat positif.

La C.F.D.T. commente ainsi sa signature (« Eclair » 9-1-81) « *pour la première fois, en Loire-Atlantique, l'Union des Métaux C.F.D.T. de Nantes a signé le barème local qui s'établit pour 1980 à 34 500 F* ».

« *En conséquence, un métallo pour un horaire normal ne peut avoir touché moins de 2 875 F par mois, toutes primes comprises* ».

Subtile phraséologie pour passer sous silence que cette somme de 2 875 F englobe le 13e mois.

« *La rémunération annuelle garantie prend en considération toutes les primes telles que... de bilan, de vacances, de 13e mois* », précise l'accord national de juillet 1978.

En réalité, pour traduire mensuellement la proposition patronale, il convient de diviser celle-ci par 13 mois et non par 12, comme le fait la C.F.D.T.

Ce principe est d'importance. Le montant de la rémunération mensuelle garantie, sur cette base ne s'élève plus qu'à 2 653 F, soit exactement 80 F de plus que le montant mensuel du S.M.I.C. en vigueur.

D'ailleurs, ce principe a été pendant un temps celui de la C.F.D.T.

Pour preuve, nous citerons la déclaration émanant de la C.F.D.T.-Métaux, publiée dans la presse du 24-6-1980 - (« Eclair ») : « *La délégation C.F.D.T. a demandé aux employeurs quelles étaient leurs propositions ?*

*Les représentants de la Chambre Patronale ont répondu qu'après en avoir délibéré, le chiffre arrêté était de 33 750 F, ce qui donne un salaire mensuel garanti compte tenu des primes et du 13e mois de 2 596 F* ».

A présent, parlons montant de la rémunération :

— aujourd'hui, la C.F.D.T. fait sienne la proposition patronale, lors de la Commission Paritaire du 11-4-79, elle déclarait « qu'elle ne pourrait... envisager une négociation que sur un chiffre avoisinant 35 000 F ».

Vingt mois plus tard, elle oublie ses propres déclarations et signe une proposition inférieure.

La signature de tels accords, objectivement et concrètement, brade les intérêts des travailleurs de la métallurgie.

Elle ouvre la porte à l'application de la politique d'austérité du Pouvoir et du Patronat qui essaient d'instaurer une masse de bas salaires pour drainer l'ensemble des salaires vers le bas.

C'est l'application concrète de la stratégie du Patronat et du Pouvoir politique qui déclarent que le pouvoir d'achat des salaires doit baisser de 2 %.

Les faits sont têtus. Il ne suffit pas de clamer, lors des manifestations sa volonté de « relever les bas salaires », pour y parvenir, il faut aussi lutter avec fermeté l'opposé en fait de la stratégie du stylo frétillant « chère à Bergeron).

C'est l'illustration de la nocivité de la politique de recentrage qui conduit cette organisation à tourner le dos à la lutte et à répondre aux invitations patronales à la modération, à l'acceptation de la crise, de sa fatalité et de l'austérité **nécessaire.**